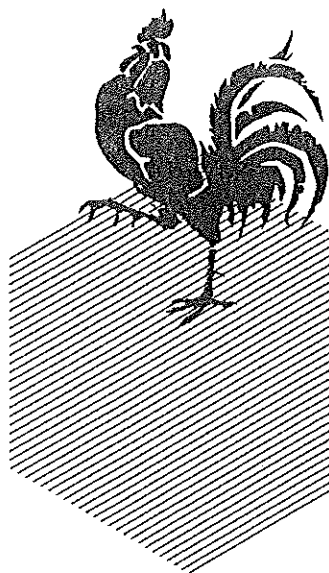




Wallonie- FRANCE

Expression libre, démocratique
et pluraliste

Belgique - België
P.P.
LIEGE X
9/2690
Autorisation de
fermeture 9/149

BIMESTRIEL
Janvier - février 2000
N° 28

Directeur : André SCHREURS ; secrétaire de rédaction : Jacques LIENARD ; éditeur responsable : Laurent LERUTH

Sommaire

- Les choses se passent ailleurs -
Savent-ils ce qu'ils disent ?
/ J. Rogissart, p.2-3
- Sous-citoyens / A. Patris, p.4
- Les leures n'autorisent cependant pas
l'erreur
/ M. De Middeleer, p.5-7
- La Wallonie va-t-elle sauver la
France? / P. Mélon, p.8-9
- Billet sur la Francophonie
/ P. Bertrand, p.10
- Ecole primaire, un oui volontariste au
cours d'allemand / P. Mélot,
p.11-12
- La dotation royale et la démonstration
d'Herman
De Croo / A. Laurant, p.13
- Nous avons lu
/ B. Coune, D. Jozic, et
J. Liénard, p.14-15
- On nous écrit, p.16
- France-Wallonie, un avenir commun ?
/ M. Suttor p.17-18
- Epinglé dans la presse
/ J. Liénard
p. 18-19-20
- Les articles n'engagent que leurs
auteurs

*Meilleurs vœux à tous pour
l'an 2000 !*

REGROUPEMENTS WALLONS

Les deux derniers mois de l'année 1999 ont été fertiles pour l'action wallonne. Début novembre, l'équipe de la revue républicaine *Toudi* (1), dirigée par M. José Fontaine, a rejoint la plate-forme Wallonie-France-Liberté, qui groupait déjà le RF (2), Wallonie-France et Wallonie Libre. Chacun a fait un pas vers l'autre et, sans rien perdre de nos spécificités respectives, nous sommes tombés d'accord pour nous définir tous comme **Wallons et Français, souverainistes et républicains**.

Sur un autre plan, peu après, s'est constitué un nouveau parti politique rassemblant des militants de plusieurs formations, telles que le RW, l'Alliance démocratique wallonne (ADW) et la liste France (qui subsiste néanmoins). Il s'agit du Rassemblement Wallonie-France (RWF), présidé par M. Paul-Henry Gendebien, et dont M. Maurice Lebeau est l'un des vice-présidents.

Des tenants de toutes les formes de l'action wallonne - qu'il s'agisse de mouvements ou de partis - ont eu l'occasion de se rencontrer et d'échanger leurs points de vues au cours d'une soirée conviviale organisée par la section Wallonie des Amitiés francophones. On pouvait y voir des militants des divers mouvements wallons, mais aussi des mandataires locaux PS et PRL, à côté de dirigeants du RWF et du parti France.

Enfin, l'association France-Wallonie-Bruxelles, dont les responsables des divers éléments du Mouvement wallon sont administrateurs, a organisé avec succès à Paris, dans les locaux de l'Assemblée nationale, une conférence sur la Wallonie, avec comme orateurs MM. Jean Defraigne, Yves de Wasseige et Marc Wilmet, dont on lira le compte rendu dans ce numéro. Cette association, que préside M. Bernard Dorin, Ambassadeur de France, a ensuite tenu son Conseil d'administration à Liège, le 15 décembre.

Rappelons, si besoin est, que *Wallonie-France* est rigoureusement indépendante de tous les partis politiques. "Expression libre, démocratique et pluraliste", comme elle l'indique en sous-titre, elle compte parmi ses membres, abonnés et sympathisants des personnalités appartenant notamment au PS, au PRL, au FDF, au RWF et à la liste France, auxquelles elle ouvre bien volontiers ses colonnes à titre individuel et sans aucune discrimination, dès lors qu'il s'agit de défendre notre idéal commun.

André SCHREURS

(1) Signifiant "toujours" en wallon et en picard.
(2) Mouvement wallon pour le retour à la France.

LES CHOSES SE PASSENT AILLEURS

Mathilde remplace avantageusement Baudouin dans la machine à décerveler le belge, on l'admet sans peine. A tout prendre, il y a même un peu plus de vérité dans sa romance avec le prince héritier que dans les vertus presque surnaturelles prêtées au feu roi par l'*Agitprop* du Système. Il y eut là du pain béni pour la campagne d'infantilisation qui préluda au mariage du 4 décembre et à son travestissement médiatique.

Mais voyez la revanche du réel sur le conte à dormir debout ! Loin d'attendre ce nonévénement comme le retour du Graal au *gaste país* de Belgique, deux mille personnalités flamandes, dont un ministre fédéral s'il vous plaît (était-il invité au bal de Laeken ?) nous ont aimablement dit le 14 novembre : "amis wallons, séparons-nous". Et c'était du beau linge, des huiles et de grands bonzes, pas des nervis de la castagne flamingante, ni des vociférateurs de taverne ! Une première réponse wallonne est venue le 8 décembre de trois orateurs s'adressant, comme on le lira par ailleurs, à un parterre de responsables de l'Hexagone, pas au-delà du Moerdijk ! Séparons-nous donc et devenons bons voisins.

Le gouvernement Verhofstadt s'est établi sur un semblant de pacification communautaire et cela se soutient sur le papier : tous les présidents de parti de la majorité sont belgolâtres, sauf le nouveau promu du VLD - mais il est l'homme lige du Premier ministre. Seulement, le communautaire, c'est comme le rhinocéros dans la pièce de Ionesco. On a beau ne pas en vouloir, il envahit tout. Ne pas en parler ne sert à rien : Pol Van den Boeynants pourrait expliquer aux jeunots qui lui ont succédé dans les conseils d'Albert II pourquoi son célèbre frigo explosa. Il faudra bien répondre à l'Enseignement francophone qui réclame son dû (1) et aux Fouronnais et aux Bruxellois de la périphérie qui réclament leur droit. En Flandre, il en cuira à ceux qui prétendent vouer au classement vertical les dossiers des puissantes organisations flamandes sur leurs fortes revendications autonomistes.

Qu'on le veuille ou non, le fédéralisme ne suffit plus dans sa consistance de 1993. Les probabilités vont dans le sens d'une confédération d'Etats - étape inutile - mais la séparation complète est au bout du chemin. Ce qui frappe le politologue, c'est que le gouvernement central ne conduit pas le changement; il subit les impulsions qui lui viennent de milieux extérieurs à lui. Cela perce dans les commentaires des journaux les mieux pensants (elle est loin la candeur de la Baudouinlâtrie; même le cardinal, renseignements pris, s'en est éloigné sur la pointe des pieds !), dans les traits féroces des caricaturistes et dans les prévisions des analystes. Sur beaucoup de grands problèmes de société, la presse nage à contre-courant de l'opinion sous l'empire de ses structures financières. La profession le sait; elle ne

tient pas à éroder davantage son audience en faisant percoler l'information insipide, à peine relevée par le sport et les faits divers, que dispense la télévision.

Les choses se passent ailleurs que là où elles devraient se passer. C'est regrettable pour la vie civique qui sort peu à peu du chenal institutionnel, avec les risques d'irréflexion, de manipulation et d'opacité que cela comporte. Mais comment en irait-il autrement lorsque le politique ne fait plus son métier ? La montée des abstentions et des votes de rupture (dont ont notamment profité les partis verts) est un signe net de la réprobation des peuples.

L'abandon graduel de l'économie, donc du social, à ce que l'on appelle les marchés accélère la déconnexion des gouvernants et des gouvernés. M. Jospin a sans doute atteint le point d'inflexion de sa popularité lorsque, après avoir jeté un cri de souffrance devant les compressions d'effectifs chez Michelin, il a nié la possibilité d' "administrer l'économie". Notre ministre communautaire de l'Enseignement, des Arts et des Lettres, Pierre Hazette a dit la même chose - en en prenant mieux son parti - lorsque *Le Soir* du 20 novembre l'interrogeait sur le rachat de Casterman par Flammarion. Tous deux ont invoqué la réalité de l'Europe maastrichtienne. On ne peut que leur reprocher d'avoir accepté cette Europe-là et de la présenter comme éternelle, alors que l'air lui manque déjà dans son nœud de contradictions. La question lancinante qui se pose à présent est de savoir quelle utilité a, de nos jours, un gouvernement qui n'a plus prise sur les affaires du ménage national, sinon pour le taxer au nom d'une utopie incohérente et nuisible. Celle-ci ne figera pas longtemps l'histoire. Simplement, sur ce terrain aussi, le refus se déploie hors des allées du pouvoir.

Ayons confiance dans ce qu'annonce déjà le tressaillement des masses profondes : les formations politiques d'intérêt sectoriel restent marginales. Le corps civique se pense en nation. Il sait qu'il doit se sauver tout entier ou souffrir de même.

Le débat sur le lieu de la décision bat son plein en France. On y est mieux imprégné de la culture de l'Etat - M. Verhofstadt vient d'avouer à Paris que le nôtre fonctionne mal, ce qui ne date pas d'aujourd'hui. En outre, la saine protestation souverainiste contre le transfert de pouvoirs régaliens à des institutions internationales noyautées par les serviteurs de la pensée unique oblige ses contradicteurs à lui faire une réplique de qualité. De fil en aiguille, c'est tout le problème de la démocratie qui vient sur le tapis et elle ne peut qu'y gagner. Rien de tout cela chez nous. Vigoureusement actionnées par les plus hauts dirigeants politiques, les cymbales de la monarchie assaillent les tympans.

>>>

Complaisamment donnés devant les caméras, les baisers Lamourette symbolisent une réconciliation fantasmagorique entre le Nord et le Sud. Des ovations de meeting sanctionnent de prétendus contrats. Point de grande stratégie et surtout point de place pour les solutions alternatives. Dans l'opposition comme dans la majorité, c'est effrayant, l'image tient lieu de message : place aux coiffeurs, aux tailleurs et aux liposuceurs ! Ce régime est le contraire de la République. Pire : il s'en veut le contraire. Mais d'impatientes réalités resserrent leur étau autour de lui.

Y aura-t-il, dans le personnel politique wallon, des voix pour parler plus fort que les bruits du Système qui équivalent au fond à des silences ? Celle que fit entendre naguère M. Claude Eerdekens emplît de vérité

un énorme vide. Espérons encore que l'épisode inspire à nouveau quelques élus hardis. Qu'ils se souviennent seulement que le changement d'Etat ne doit en aucun cas prolonger le dépérissement de celui qui nous afflige ; il y faut un projet de cohésion et de progrès. C'est ainsi que l'entend le Mouvement wallon qui tisse des liens avec des cellules d'étude et des unités d'action civique. Tout le concerne de ce qui fait la vie du pays. La République est l'antithèse de la passivité, ou alors elle s'étiole... comme la Belgique unitaire et royale.

(1) Le compromis du 30 novembre le laisse à découvert pour 1999 et certaines clés de répartition ont changé sur le trousseau. *Le Soir* du 2 décembre constatait dans un éditorial de première page : "La leçon de cette crise est que la paix communautaire est en grande partie un leurre". En grande partie seulement ?

* * *

MAIS SAVENT-ILS CE QU'ILS DISENT ?

Le Premier ministre Jospin vient d'affirmer que la politique ne peut "administrer l'économie". Le chancelier Schröder est un adepte de la "troisième voie" de M. Blair, autant dire une variante du laissez-faire. Or, le gouvernement du premier s'est opposé au rachat d'Orangina par Coca-Cola, en invoquant des règles de concurrence, mais en pensant fortement à l'indépendance de l'économie française. Quant au second, il vient de faire de l'interventionnisme en faveur du groupe Philipp Holzmann pour éviter un séisme social. Les faits sont plus forts que les pensionnaires du 10 Downing Street. La nation et son économie ont partie liée. La Wallonie a été ruinée par les groupes financiers alliés au Système flamando-belgicain. Tant que l'Etat dont elle dépend ne procédera pas de son identité française, elle sera grugée. Si elle a dans son jeu le bel atout du secteur aéronautico-spatial, c'est que son gouvernement régional œuvre en synergie avec le secteur privé.

Les interprètes des "marchés", cette voix anonyme descendue de nuées inquiétantes, juraient que l'euro détrônerait le dollar. Il fait péniblement jeu égal avec lui et les épargnants le recherchent si peu qu'il nous sera imposé dans deux ans, ce qui est le contraire d'un libre jeu de marché. Les maastrichtiens sont soucieux. Ils ne peuvent compter sur leurs amis américains pour doper leur unité de compte.

S'ils arrivent malgré tout à leurs fins, ce sera par de nouveaux tours de vis du pressoir fiscal et des hausses des taux d'intérêt. La Wallonie, qui a déjà chèrement payé l'austérité pour les exportateurs flamands, paiera de nouvelles ardoises au détriment de ses consommateurs et de ses secteurs de pointe, pointe noble de son commerce extérieur.

Mais les serviteurs de la pensée unique et belge savent-ils ce qu'ils disent ? *Le Soir* du 27 novembre affirmait sur la foi (?) d'un sondage que deux tiers des Belges sont monarchistes - et les Wallons encore plus que les Flamands. Ainsi donc, malgré d'innombrables erreurs (souvent par complaisance, rappelez-vous le scandale INUSOP), les sondages restent l'instrument favori des bourreurs de crânes. Pour ma part, je ne crois qu'aux bulletins de vote, qui sont rarement en concordance avec les vaticinations des sondeurs. Pourquoi pas un référendum sur la monarchie... et sur la Belgique elle-même ? Parce qu'il y aurait campagne, évidemment, et qu'il faudrait donner la parole un peu aux républicains, donc à la raison !

Jacques ROGISSART

OFFRES D'EMPLOI :

**On demande d'urgence des hommes d'Etat pour la Wallonie
Gestionnaires s'abstenir.**

SOUS-CITOYENS

Il est un brevet, en Europe, que nulle collectivité n'est en mesure de contester à la Wallonie : celui de la sous-citoyenneté.

Il n'y a pas de citoyenneté sans référence à une nation. Nation introuvable dans la composante méridionale de l'Etat belge. Quelques rares symboles subsistent, qui rassurent une société civile conservatrice, la météo, Miss Belgique, les Diabes rouges et de rares autres menacés de passer sous peu à la trappe. Mais la Sécurité sociale, dira-t-on ? Parlons-en ou, plutôt, laissons parler la grande conférence sur la réforme de l'Etat. Il y a peu de risque à prévoir qu'elle en sortira malmenée. L'autonomie fiscale, voulue par la Flandre, est à l'ordre du jour et la solidarité entre le Nord et le Sud va se réduire comme peau de chagrin.

Le fédéralisme de dissociation qui a été arraché de longue lutte (est-il besoin de rappeler que la classe politique s'y est longtemps opposée ?) va inévitablement mener au confédéralisme ou à la séparation. Evolution qui, on s'en doute, ne prend pas au dépourvu le Mouvement wallon, mais fait surgir de nouvelles inquiétudes : et si le fédéralisme, de parade contre la Flandre, allait être utilisé comme une arme contre la France ? Car nous en sommes là à l'heure actuelle. Le mécano institutionnel bricolé par nos génies politiques est d'une complication certaine, mais il offre l'insigne avantage d'assurer la survie d'un système où beau-coup ont trouvé leurs aises et leur place au soleil. Bon observateur politique, M. Philippe Moureaux a estimé que le mieux à faire était d'essayer de cahoter intelligemment. Opinion que l'on peut tenir pour partagée par de nombreux parlementaires wallons.

Et la nation dans tout cela ? Silence pesant sur toute la ligne. Embargo généralisé dans la presse, à la radio et à la télévision, dans les écoles et les universités. Au nom de la solidarité nécessaire entre les Wallons et les Bruxellois, interdiction de dénoncer dans la Communauté française de Belgique un produit de la belgitude destiné à orienter les Wallons vers le Nord. Révérence inconditionnelle envers une monarchie considérée comme un bouclier contre la tentation française.

* * *

Même si les thèses d'Henri Pirenne, élaborées au temps de la splendeur industrielle wallonne, ne font plus recette, les mentalités restent imprégnées d'une vision bourguignonne des choses, dont la Flandre a fait ses choux gras.

Quand, en 1815, le Congrès de Vienne décida d'agrandir le royaume des Pays-Bas, il se garda de consulter au préalable les populations méridionales de

langue française. Et jamais la Belgique n'aurait vu le jour, quinze ans après, si les insurgés wallons et bruxellois n'avaient été épaulés par une Flandre catholique hostile aux protestants néerlandais.

Bref retour aux origines du royaume en guise d'introduction à la question clé : la Belgique, et donc la monarchie, contribuent-elles encore à l'équilibre européen ? Le débat peut s'ouvrir mais, pour un nombre grandissant de Wallons, la réponse est négative. La France est aujourd'hui l'alliée de la Grande-Bretagne, et le problème des nationalités en Belgique trouverait plus facilement une issue si la royauté était éliminée. Elle a rendu, sur le plan diplomatique, des services, mais elle freine les regroupements nationaux que l'Union européenne autorise dans une conjoncture fondamentalement transformée.

Les Wallons ont à s'interroger sur leur identité mais ils n'y sont guère préparés. On peut toujours rêver et réclamer la tenue d'un colloque de haut niveau où le passé composite de populations unies par la langue et la culture françaises serait examiné depuis le haut Moyen Age, où l'on examinerait ce que la période belge a apporté aux territoires wallons, à ce qu'ils peuvent escompter de leur situation privilégiée dans une Europe pacifiée.

Le présent est ce qu'il est, à savoir décevant. Comment se forger une opinion citoyenne si les repères sont escamotés, l'intérêt orienté uniquement sur la vie locale ou sous-régionale, le Parlement régional réduit au rang de modeste assemblée interprovinciale, ce bastion de la belgitude qu'est le parlement de la Communauté française ne tolérant aucune remise en cause. Le Parlement flamand, lui, ne se prive pas de débattre de son avenir...

Un jour viendra où le peuple wallon se lassera de la sous-citoyenneté où on le confine et demandera des comptes. Et il adhèrera à la nation française comme ça avait été le cas au temps de la Révolution et de l'Empire.

C'est l'existence de la Belgique qui perpétue le chancre linguistique de la région centrale. Si cet Etat artificiel venait à s'effacer, un accord portant sur des garanties de respect des minorités de la part des deux grands groupes linguistiques directement intéressés est concevable. L'Union européenne y gagnerait autant que Bruxelles.

André PATRIS
Directeur honoraire de
la Maison de la Francité

LES LEURRES N'AUTORISENT CEPENDANT PAS L'ERREUR

L'utilité de l'Etat belge va peu à peu disparaître. Dans cent ans, la Belgique sera devenue un site sur Internet.

*Marc Reynebeau
historien (décembre 1999)*

Dans cent ans ou demain ?

La paix Nord-Sud de l'automne belge n'aura été, sans surprise, qu'un feu de paille. Et diverses évolutions profondes détermineront notre histoire au tournant du millénaire : la construction d'identités "nationales" par réaction au bulldozer financier et médiatique du capitalisme mondial, une Flandre enfermée dans son obsession identitaire, tendue vers son objectif autonomiste, les déplacements de capitaux et le combat concurrentiel qui en résulte entre les régions sur tous les plans (social, économique, fiscal, technologique, culturel, scientifique), la superstructure européenne, un individualisme croissant qui est moins prêt à sauvegarder les solidarités interpersonnelles au sein de l'Etat.

La Flandre intègre parfaitement ces tendances lourdes dans son objectif et son action politiques. Le Wallon n'est plus qu'un voisin concurrent ou client. La notion de compatriote est tombée psychologiquement et d'ailleurs institutionnellement en désuétude.

Il faut bien voir, dans cette rude compétition que, paradoxalement, la survie de l'Etat belge servirait mieux les Flamands s'ils arrivent, dans ce cadre à fausse "loyauté fédérale", à accentuer les distorsions de concurrence à leur profit, forts de leur nombre, de leur prospérité actuelle et de leur domination de l'appareil fédéral.

Forts aussi, on ne peut le taire, de la naïveté, du manque de vision et de la faible capacité de résistance, depuis la mutation industrielle, des responsables politiques wallons - mal appuyés de surcroît par les investisseurs privés -, imprévoyants ou défaillants. Autonomie fiscale, fiscalisation ensuite ou communautarisation des prestations de sécurité sociale, visent à creuser les écarts. Revendications majeures du Nord qui agitent et continueront de mobiliser le gouvernement flamand. Bombe à retardement, lit-on dans la presse.

Dans la coulisse, l'establishment économico-financier fait pression. "Ce que la *Volksunie* réclame par romantisme nationaliste, les milieux économiques l'exigent par cynisme comptable. Le président du patronat flamand (VEV), Karel Vinck, ne veut pas du séparatisme (qui coûterait très cher) mais exige une autonomie maximale (qui rapporterait plein de sous)" (1).

Et puis, il y a l'assaut sur Bruxelles et sa périphérie francophone qui vise à servir les mêmes intérêts exclusifs des Flamands : verrouillage de ce centre international névralgique, flamandisation progressive des emplois. C'est l'enjeu décisif de leur exigence démesurée et antidémocratique d'une surreprésentation flamande accrue dans les rouages de la Région bruxelloise.

Le comprend-t-on ? S'y opposerait-on efficacement ?

Dans le cadre conflictuel du royaume, il n'y a qu'une vraie question (elle est double) :

1. Qu'attendent encore de la Flandre les Wallons et les Bruxellois francophones, si ce n'est une érosion substantielle de leurs leviers de commande et de leurs moyens financiers (qu'on réalisera, comme par le passé, par étapes et sous la forme de compromis ambigus pour édulcorer le mal) ?
2. Tenant compte de ce scénario prévisible d'appauvrissement, quel scénario de rechange les responsables de la Communauté Wallonie-Bruxelles préparent-ils sur les plans politique et diplomatique ?

En effet, toute entreprise bien gérée du secteur privé établit plusieurs plans prévisionnels en fonction des divers scénarios possibles.

Quel est donc le "contrat d'avenir institutionnel" pour la Wallonie lorsqu'elle se trouvera en situation d'Etat-croupion d'une confédération belge vidée de pouvoir (l'objectif flamand du *Statenbond*) ?

Le jeu des leurres et des faux-semblants

Que d'efforts au pays surréaliste pour nourrir la confusion dans l'esprit des gens entre le rêve d'une union introuvable et la réalité ! Côté palais, cela aura été l'annonce inopinée d'une compagne charmante pour le prince héritier en septembre, suivie d'une campagne promotionnelle de la monarchie qui frappa les experts en communications par sa durée et par la surmédiation des événements (joyeuses entrées, fiançailles, mariage).

"Certains ne se sont-ils pas mis au service d'une cause", s'interroge J.-M. Nobre-Correia, professeur en information à l'ULB. "A l'évidence, dans certains milieux politiques ou cercles proches du palais, un courant de pensée estime qu'on est allé assez loin dans le fédéralisme d'Etat, qu'il faut garder un lien - comme le roi - entre les Franco-phones et les Flamands" (2). Bien maigre lien, sans consistance réelle.

>>>

Connaissant la nouvelle constitution de 1993, le politologue J. Beaufays (ULg) propose, de façon surréaliste, de "ramener les droits du roi à l'essentiel, la défense de l'image d'une Belgique unitaire" (3).

Et les Wallons, suivant les sondages, se sont déclarés majoritairement monarchistes, éblouis par les fêtes et les fastes, étourdis par le conte de fées ! Les lampions sont éteints et les rapports de force politiques et économiques se sont aussitôt réaffirmés... à leur désavantage.

Côté gouvernement, ce sont, depuis les élections de juin, les curieuses embrassades entre les chefs de gouvernement wallon et flamand et leur discours lénifiant annonçant une nouvelle politique et un climat d'entente et de conciliation entre les Communautés et les Régions, discours relayé par le Premier ministre flamand et par le congrès des Bleus le 12 décembre.

Autant de faux-semblants démentis par les faits :

- palinodies pour violer finalement les termes de la loi de financement de l'enseignement et déboucher sur une solution alambiquée préjudiciable aux francophones,
- aggravation des brimades linguistiques dans les communes de la périphérie bruxelloise (violation parfaite de la Charte constitutive du royaume !),
- non-étoffement du cadre des magistrats francophones toujours déficitaire à Bruxelles, et nomination de juges flamands,
- proposition de scission de la fonction publique.

Bref, le réveil et le désenchantement. C'est que "la politique est l'art de mentir à propos" (Voltaire). Ne voit-on pas, en effet, que tout le cahier revendicatif de la Flandre - coulé en résolution du Parlement flamand en mars dernier, véritable "charte de sécession" - inspire pour l'essentiel les programmes d'action des nouvelles équipes dirigeantes, hypocrisie en prime ?

Seule, la tactique a changé, ce qu'on veut faire passer pour le bon climat d'apaisement. Le ministre président flamand P. Dewael, nous dit : "il faut être patient et trouver une dynamique" (*Le Soir*, 21/10/1999, p. 4). Et le président de l'OVV qui regroupe les dizaines de mouvements flamands de préciser : "L'objectif de l'indépendance de la Flandre pourra être poursuivi plus aisément dans un processus progressif, pas à pas. (*Le Soir*, 15/11/1999).

C'est la raison d'être de la Conférence de réforme de l'Etat belge (C.O.R.E.E.), 5^e réforme en moins de trente ans, ce qui établit en soi la caducité du royaume.

Tout doit être remis à plat

Beau test : qu'y feront les responsables PRL et PS, tenants de l'extrême fermeté dans les promesses électorales, les premiers en appelant au Front du refus

des francophones, les seconds en refusant *expressis verbis* "toute nouvelle réforme institutionnelle" ?

Le PS précisait par écrit du 22 avril que "si de nouveaux transferts de compétences devaient être exigés par la Flandre, le PS s'estimera délié de l'ensemble des accords communautaires conclus antérieurement. En particulier, il revendiquera :

- l'alternance linguistique au poste de Premier ministre,
- l'extension de la Région bruxelloise aux communes périphériques,
- l'extension de la Région wallonne à Fouron,
- l'évolution du tracé de la frontière linguistique sur base d'un recensement ou d'une consultation populaire communale,
- l'autonomie constitutive de la Région bruxelloise,
- un Sénat paritaire des régions,
- la révision de la répartition 80/20 dans les instances bruxelloises, plus conforme à la démographie.

Tout, en effet, doit être remis à plat, sous peine d'un jeu de dupes et de nouvelles concessions dommageables. Les Wallons et les Bruxellois attendent de leurs nouveaux mandataires plus de courage, de mordant et de fierté, face à l'insoutenable "arrogance" flamande, c'est-à-dire ce comportement de mépris et d'indifférence qui repose sur une position de force. "L'arrogance est le symbole du pouvoir, même si cela rend odieux", nous rappelle le philosophe Michel Meyer (4).

Le sondage du *Davidson* sur l'image de la Flandre à l'étranger vient de s'avérer très négatif. La lucidité serait-elle l'apanage de nos seuls voisins européens ?

Ph. Moureaux, coprésident de la Conférence de la réforme de l'Etat, souligne : "L'ennui, c'est qu'au Nord, on vote en partie pour un parti raciste et séparatiste et, en masse, pour des partis qui, quoique honorables, ne veulent néanmoins qu'une chose : accentuer les différenciations" (5).

Le public aime la légende et la fête

Depuis le suffrage universel et la fin du règne bourgeois et censitaire, un et indivisible, la Belgique ne répond plus aux conditions de vie essentielles d'un Etat, à savoir "la volonté qu'ont les hommes de vivre ensemble, de cultiver les mêmes souvenirs et de poursuivre ensemble les mêmes fins." (E. Boutroux et E. Renan) (6)

Aux nostalgiques et optimistes belgicistes, il est salutaire de rappeler ce que des hommes politiques pour le moins éclairés disaient du fédéralisme tel qu'il a été réalisé en 1993 et qui évoluera suivant sa dynamique interne :

"Il est clair qu'un fédéralisme à deux, après un certain temps, doit inévitablement conduire à la séparation totale ; par conséquent, il faut rejeter cette hypothèse fédérale. Il est clair que le fédéralisme à trois ne peut pas plus fonctionner que le fédéralisme à deux." (P.-H. Spaak, 23/4/1969) (7)

Mais quelques mois plus tard :

"Il faut se demander si la solution fédéraliste n'est pas aujourd'hui inscrite dans un certain nombre de faits irréversibles. Je crois que oui." (P.-H. Spaak, 30/1/1970) (7).

"Si c'est un fédéralisme à deux, on organise un affrontement quotidien entre la Flandre et la Wallonie sur toutes les questions; on tirera tellement sur la ligature qu'elle finira par s'user et se rompre... Pourquoi empêche-t-on les hommes de prier Dieu dans la langue qui leur plaît?... Les Flamands ne se contentent plus de l'homogénéité qui est pratiquement réalisée, ils ont une seconde exigence : l'autonomie... Les Wallons se demandent si, dans une Belgique dominée par la majorité flamande, ils obtiendront les crédits indispensables. Ici, la difficulté est loin d'être résolue. Les Flamands invoquent la logique de 'critères objectifs'... Cela peut être un leurre car pour une région en difficulté, les 'critères objectifs' pourraient refléter son déclin, limiteraient proportionnellement le soutien de l'Etat et donc accéléreraient encore la décadence." (P. Wigny, 1968) (8).

Analyse prémonitoire.

Récemment, le sociologue A. Delobelle confirmait la fin de l'Etat belge de façon lumineuse : "Une communauté ne saurait avoir d'autre politique que le renforcement de son identité culturelle ou nationale, donc de sa différence avec les autres communautés. Elle le fera de l'intérieur, en jouant l'intégrisme, c'est-à-dire l'inquisition et l'assimilation forcée et, par opposition à l'extérieur, en multipliant les innovations réglementaires pour toujours mieux s'en distinguer. Ce qui, de toute manière, ne peut signifier que la fin de l'unité de l'Etat central." (9).

Mais bon nombre d'aristocrates et de bourgeois francophones, généralement d'éducation catholique, adeptes de la méthode Coué, persistent à vouloir accréditer l'idée auprès des Wallons et des Bruxellois, quoi qu'il leur en coûterait, que le peuple flamand veut l'union, contrairement à tout ce que peuvent dire et faire leurs représentants !

L'écrivain flamand K. Hemmerechts - *best seller* - aurait donc tout faux quand elle nous dit que "le discours d'autonomie remporte un réel succès dans une bonne partie de la population. Beaucoup voient la Belgique comme une farce, un vaudeville, avec son palais, son roi, tous ces symboles complètement kitsch. On en rit", précise-t-elle (10).

L'émoi populaire et la Mathildemania, observés en décembre, traduisent d'abord le charme personnel et le charisme de la mariée, et la fascination des masses, irrationnelle mais ancestrale dans le vieux monde, pour le gotha des têtes titrées. La mythologie des royautes et principautés conserve, on le voit, un pouvoir émotif et une puissance lyrique entretenus aux XIXe et XXe siècles. A l'aube du 3^e millénaire, les Wallons attachés au royaume de Belgique s'interrogeront cependant plus utilement et sérieusement sur ce qui devrait rester à leurs yeux leur "cocon protecteur". Une légende. Car, que sera pour eux ce pays demain, là où le roi honore d'un titre héréditaire de comte (!) l'oncle de la princesse héritière, mayor et conseiller provincial, lorsque celui-ci se déclare pleinement "belge" tout en étant surpris comme cosignataire du Comité de soutien en faveur de l'indépendance de la Flandre (11) ?

La Belgique = dorénavant : unique faire-valoir de la Flandre !

Marc DE MIDDELEER
Docteur en Droit (UCL)

- (1) B. Vaes, *Le Soir* (11/12/1999, p.3).
- (2) *Le Vijf/L'Express* (9/12/1999, p.32).
- (3) *Le Vijf/L'Express* (9/11/1999, p.23).
- (4) De l'insolence, Essais sur la morale et la politique (Paris, Grasset)
- (5) *Le Soir* (10/12/1999, p.4).
- (6) P. Renouvin/J.B. Dusoselle, *Introduction à l'histoire des relations internationales*.
- (7) *Belgica* 2000, mai 1984, p.99.
- (8) *Revue générale*, décembre 1968, n° 10.
- (9) *Le Soir* (21/1/1999), L'avenir de l'Etat belge.
- (10) *Le Soir* (9/11/1999).
- (11) *Idem* (16/11/1999).

Brève...

Le 4 novembre '99, *Paris-Match* a recueilli les confidences de Sybille de Séllys-Longchamp - c'est la maman de Delphine pour les non-initiés. La baronne s'est dite "choquée par l'ampleur du scandale" et a ajouté : "les deux piliers qui unissent Flamands et Wallons sont la royauté et le football. Un groupe de pression vient de donner un grand coup de pied à l'un de ces piliers".

Tout cela est bien vrai, Madame, et d'ailleurs *Wallonie-France* ne dit pas autre chose!

LA WALLONIE VA-T-ELLE SAUVER LA FRANCE ?

Les répercussions internationales de la réunion à la France

Première partie

Le plus sûr chemin vers la vérité est sans doute celui de la simplicité, par exemple la ligne droite de cette simple question : oui ou non, la France est-elle un pays comme les autres? Oui ou non est-elle appelée, à chaque époque de son existence et nonobstant le déplacement inévitable des pôles d'influence, à un destin spécifique et permanent parmi les nations? Cette question de fond peut être actualisée comme suit : entraînée par la force de gravitation européenne, la France va-t-elle se fondre dans le coquemar européen, va-t-elle peu à peu se confondre dans l'alignement de la «communauté internationale»? Va-t-elle tout bonnement disparaître?

Ces questions qui eussent semblé oiseuses il y a quelques années sont aujourd'hui un fréquent sujet de débat, le thème d'articles de fond et de livres à succès. Preuve que le malaise identitaire français est une réalité à la fois profonde, insaisissable et multiple.

Le baiser de la mort

À vrai dire, beaucoup de Français (ceux qui répondraient «oui» à la première question : la France est un pays comme les autres) semblent s'accommoder de la lente normalisation de la France. Depuis un bon quart de siècle, un grand nombre de faiseurs d'opinion la préparent sans désespérer à son passage sous le presse-purée, avec le support de livres bien écrits, de paroles bien senties, de chansons populaires : *«Moi, mon gars, je n'veux pas changer l'histoire, je n'veux rien changer du tout, je n'laisserai rien dans ma mémoire et je m'en fous-ous-ous...»* (Michel Fugain). Cette seule phrase contient les ingrédients de toute décadence morale et politique : individualisme jouissif, amnésie historique, apathie politique, confort petit-bourgeois, je m'enfou-tisme universel. Les aléas de professeurs de morale se gaussent, au nom du pragmatisme et de la Modernité, des rêveurs éveillés pour qui la France est encore digne d'une certaine idée d'elle-même et du monde.

D'autres Français, par contre (ceux qui répondraient «non» à la question précitée : la France n'est pas un pays comme les autres), ressentent confusément que rien ne sera plus jamais comme avant, que de Gaulle chassé, ses successeurs ont éteint la lumière, occulté les fenêtres aux ambitions trop larges et plongé doucement la France dans le clair-obscur consensuel de la «construction européenne» ; il était devenu soudain urgent de *s'intégrer*.

Par delà les opinions sur la question de la spécificité française, il est un fait avéré : si la France s'en tire plutôt bien dans la compétition commerciale, ce pays

va mal *dans sa tête*. Il semble que la France soit comme prise à la gorge, qu'elle cherche l'air comme une femme à la mer, qu'elle soubresaute comme un poisson hors de l'eau : affermissement du pouvoir européen, mort programmée du franc, sentiment aride de l'étroitesse des frontières lié à la mondialisation, remise en question du modèle français de l'État-nation, railleries de couloir sur l'«exception française», marginalisation de notre langue, chamboulement psychologique provoqué par l'émergence du Front National dans les assemblées régionales... : mille doigts, mille mains, mille bras semblent conjuguer leurs efforts pour étreindre la France d'un baiser d'amour qui serait un baiser de mort.

À quoi sert la France?

La question se pose, lancinante : quelle vérité pour la France? Quel rôle la France peut-elle jouer dans le monde qui apporterait à celui-ci plus de civilisation, plus de lumière, plus de vérité? La France peut-elle rester «éternelle», à la fois solidaire et solitaire, peut-elle prétendre incarner une sorte de «métapolitique» (au sens où il y a une métaphysique) dans un monde qui semble n'avoir de goût que pour l'éphémère, le consommable, le néant?

Il y a une réponse à ces questions. Qu'elle soit fille ou mère — «fille aînée de l'Église» ou mère de la laïcité moderne — la France, à travers ses fulgurances, ses vicissitudes et ses excès, a pour vocation de porter la lumière aux peuples, c'est-à-dire de *civiliser* au sens premier et fort du mot : arracher l'homme à toute barbarie et le rendre citoyen ; mieux que toute autre nation, la France a pour vocation de communiquer la part de lumière qui manque sans cesse au monde, lumière de Dieu, lumière des hommes... Non pas qu'elle soit la lumière, mais la réflexion de la lumière, sa diffraction universelle.

Or, il semble aujourd'hui que la France s'affadisse, se résigne, s'abandonne. C'est en cela qu'elle est à sauver. Rendre la France à elle-même, c'est la rendre au monde pour qu'il puisse la distinguer des autres nations et recevoir d'elle ce qu'elle peut lui donner ; rendre la France au monde, c'est aussi la remettre à sa juste place qui n'est pas celle, brutale et obèse, d'une superpuissance matérielle, mais celle, farouche et entêtante, d'une grande puissance *spirituelle* ; c'est en même temps la prémunir contre une vanité trop naturelle aux siens, car de l'auto-contemplation à l'auto-dénigrement, il n'y a qu'un glissement d'orgueil d'un côté à l'autre d'une même pente.

>>>

La bonne soupe européenne

Le peuple, lui, a compris qu'il se passait quelque chose, quelque chose de grave. Son désenchantement n'est pas seulement le fait du manque de travail, de l'obscurcissement des valeurs fondatrices, du sentiment d'impuissance devant des «lois» imposées d'en haut : «loi» du marché, «impératif» de ceci, «logique» de cela... Son dégoût ou son indifférence pour la politique ne sont souvent que la conséquence d'une passion déçue, d'un dénigrement fatal. S'y greffe aujourd'hui un sentiment de trahison, d'abandon, de déréliction, car les hommes, après avoir trouvé un toit et gagné leur pain, savent en leurs tréfonds qu'ils sont destinés à bien plus : à l'amour, à l'immortalité, à la gloire.

L'une des causes de cet esprit d'abandon et de collaboration passive à la politique de l'air du temps est sans doute liée à un sentiment de désappropriation induit par la politique du «tout à l'Europe» qui prend peu à peu l'allure frénétique d'une longue fuite en avant, d'une course asphyxiante vers l'horizon toujours reculant d'une hypothétique et mythique *union* que rien n'a préparée, sinon l'ascèse forcée d'une lente dépossession de soi. S'il ne s'agissait que de l'exultation ithyphallique des barrières douanières, prodrome à l'accouplement quelque peu vulgaire des monnaies nationales, nous n'éprouverions pas ce sentiment confus d'être comme dépossédés de nous-mêmes, d'être subtilement grugés, d'être les victimes impuissantes d'une gigantesque escroquerie politique qui nous projette massivement et irréversiblement dans le chaudron sur feu doux de l'«intégrationnisme» européen.

Où allons-nous? Qu'allons-nous devenir? Que veut-on faire de nous? S'agit-il, sous couvert d'Union européenne, de faire fondre les patries, de résorber les nations, de diluer les peuples en un précipité d'Allemagne, une décoction d'Italie, une infusion de Benelux? Sommes-nous prêts, au nom d'on ne sait quel œcuménisme laïque, à nous laisser décerveler pour participer au grand rituel panthéiste de l'adoration d'une Humanité-en-soi? Que vaudrait encore la France, que vaudrait encore l'Europe dans cette immense fricassée des peuples que nous mijote à l'étouffée l'Europe fédérale et supranationale? Les questions les plus essentielles sont laissées dans l'ombre : sous le manteau de l'union, quelle solidarité entre les États? Quelle autonomie pour les nations? Quelle dignité pour les peuples?

En vérité, les peuples ont peur : par deux fois, par trois fois, les Danois ont hésité entre le cœur national et la raison européenne, comme s'ils devaient nécessairement être opposés ; l'Allemagne nouvelle, renflouée de la Prusse et de l'euromark, va sans doute se détourner lentement de l'alliance de circonstance avec la France pour s'en aller humer à nouveau l'air frais de son grand large à elle : la vaste plaine d'Europe centrale ; l'Italie à peine réunifiée, la tête dans les Alpes et le pied en Afrique, retourne à ses divisions ancestrales et à ses accointances ambiguës avec tout ce qui porte nom d'Empire ; il y a bien sûr les traditionnels mangeurs de soupe

du trio bénéluxien, et les opportunistes : l'Irlande où il pleut des écus, le Portugal qui jouit encore (pour combien de temps?) de la sainte manne européenne ; l'Espagne qui se console de sa minorisation relative en Europe par un prestige maternel inentamé en Amérique latine (savez-vous que la majeure partie des investissements espagnols sont destinés à ses anciennes colonies?) ; la Grande-Bretagne, qui «attend pour voir», le pied dans la porte, sûre de la fidélité de ses satellites continentaux...

Et la France, éternel vilain petit canard, à présent incertaine, vacillante, critiquée, s'auto-dénigrant avec d'autant plus de talent qu'elle a dans la voix la passion de ces chants désespérés qui sont, paraît-il, les chants les plus beaux.

On pourrait bien sûr imaginer un nouveau destin mondial pour la France : un pays agréable au soleil, confortable aux congressistes, conforme à l'esprit du monde. Pourquoi pas? Mais serait-ce encore la France, la rebelle, la batailleuse, la résistante? Assurément, ce ne serait plus la France. En cela encore, et plus que jamais, elle serait à sauver.

L'heure des Wallons

Comment, dans ces circonstances, oser avancer que les Wallons, dont les Français commencent à peine à distinguer les contours sous l'habit du Belge mincissant, pourraient à eux seuls «sauver» la France? En fait, l'actuelle position de déséquilibre, où la France oscille entre le basculement dans la normalité et le ressaisissement gaullien, est sans doute propice, mieux que toute autre, à l'irruption dans son histoire de la figure de salut. L'heure est peut-être venue où les Wallons vont jouer un rôle décisif dans la vie de la France en tendant à celle-ci la main qui la redressera et la remettra d'aplomb.

Il faut dire que ces pauvres Wallons, cocus de l'histoire, n'ont guère eu le temps de servir leur patrie française, hormis l'époque trop brève et trop agitée où leur existence s'est confondue avec celle de l'empire napoléonien. Séparés d'elle par la force des traités, enfermés en Belgique dans le placard à amants d'une France coquette et oublieuse, ils n'ont jamais pu au mieux que se la représenter, que la contempler à distance respectueuse, comme un beau feu dans l'âtre, pétillant et dangereux, assez près pour s'y réchauffer, mais pas trop pour ne pas s'y brûler. Cette politique de la charentaise convenait au contexte politique du moment et à la neutralité douillette qui lui servait de doctrine. Pendant longtemps, il faut l'avouer, beaucoup de Wallons n'ont pas aimé la France pour ce qu'elle *était*, mais pour ce qu'elle *représentait* : une image d'eux-mêmes agrandie et corrigée.

L'heure est-elle venue pour les Wallons de sortir de l'ombre pour sauver la France?

Pierre MELON
(Août 1998)

BILLET SUR LA FRANCOPHONIE

DEUX FORMES MAJEURES DE PROMOTION POUR LA FRANCOPHONIE (1)

Le temps où Rivarol dissertait avec succès de l'universalité de la langue française est définitivement révolu, et peut-être que le retard mis par la Francophonie à s'adapter aux réalités de la fin du XXe s. provient d'avoir longtemps omis cette évidence. Heureusement, la Francophonie plurielle s'est aujourd'hui imposée et son développement s'appuie sur plusieurs dynamiques, notamment sociales et internationales.

Sa promotion sociale résulte, non de la bienfaisance, mais de la multiplication des clubs, associations ou cercles qui constituent, à travers le monde et par dessus les frontières, de véritables sociétés dont l'objectif est commun : la valorisation de la Francophonie. Nous ne pouvons qu'énumérer partiellement, dans le désordre, quelques uns des très nombreux groupements qui fleurissent sur les cinq Continents, en relevant quelques exemples caractéristiques de cette vitalité mal connue.

Au Vietnam, on dénombre cinquante cercles francophones outre la Maison de la Francophonie à Hô Chi Minh-ville; en Slovaquie, l'association *Kosice* regroupe des membres qui se consacrent au théâtre en français, au tourisme culturel, voire même à la gastronomie française.

La Grèce réunit les francophones pratiquants en associations actives, et la Turquie en fait autant; les étudiants francophones d'Ukraine se retrouvent en cercles spécifiques; la Russie n'est pas en reste avec l'activisme inaltérable du professeur Poniatine à Nijni Novgorod. La Pologne soutient de multiples associations francophones, depuis les médecins formés en France jusqu'aux professeurs de français en passant par les amis de la culture et de la chanson françaises.

Même l'Australie abrite une quarantaine d'associations francophones !

Au Japon, c'est le club Paris-Tokyo qui parraine de nombreuses activités culturelles, économiques et diplomatiques. Il faudrait encore citer l'hospitalité du Canada, de la Corée, de la Côte d'Ivoire, du Pérou, de la République tchèque, de la Louisiane, de Haïti, du Vanuatu, de la Gambie, du Val d'Aoste, d'Andorre, du Maroc, du Liban, de la Mauritanie, de la Guinée équatoriale, du Sénégal, du Nicaragua, du Nigéria, de la Macédoine, etc... Cette promotion du français, si diversifiée et totalement spontanée, débouche parfois sur une sorte de mode, qu'il est de bon goût d'afficher à New York, à Tokyo ou à Prétoria.

La promotion internationale de la Francophonie découle de l'adhésion active de ses 52 membres à divers ensembles qui se superposent à d'autres solidarités, nombreuses, sans altérer pour autant leur appartenance francophone. Ainsi la fidélité du Québec à la langue française ne l'empêche pas d'abriter trois universités anglophones. Le Cameroun, l'île Maurice, le Canada et les îles anglo-normandes sont également membres du Commonwealth, tandis que la Belgique, la France et le Luxembourg se posent résolument en piliers essentiels et actifs de l'Union européenne. La Louisiane, combien attachée au français, pratique néanmoins l'anglais et l'espagnol. La Roumanie s'affiche et se veut européenne, tout en participant à l'Union balkanique et à l'Union latine. En Afrique de l'Ouest, le français est traité à l'égal des langues africaines. L'an dernier, la Ligue arabe et l'Agence de la Francophonie qui compte sept pays arabes parmi ses membres, ont signé un accord de coopération dans les domaines technique, économique et culturel.

Cette implication de la Francophonie, comme telle, dans des ensembles mondiaux si divers, lui confère un éclat international privilégié, en raison des ouvertures qui lui sont ainsi offertes. Quelle autre langue pourrait y prétendre ? On a pu dire que se développe une réelle convivialité francophone dans les sociétés de tous les pays du monde, même s'ils n'appartiennent pas à la communauté francophone *sensu stricto*.

Le Forum francophone des Affaires, à vocation économique, rapproche les chefs d'entreprises de toutes les latitudes et introduit, au travers de la mondialisation, les principes correcteurs de pluralisme et de solidarité.

Le monde syndical n'est pas indifférent au mouvement francophone : il y cherche un moyen de peser autrement au plan international et de réduire les directives sociales de la mondialisation.

Certes, tout n'est pas pour le mieux dans le monde de la Francophonie, encore marqué de contradictions et d'ambiguïtés. Mais il se révèle, au jour le jour, que la voie du partage des richesses d'un tel projet est irréversiblement ouverte.

Pierre BERTRAND
Sénateur honoraire

(1) Source : *Etat de la Francophonie dans le monde*, 1999.

ECOLE PRIMAIRE : UN OUI VOLONTARISTE AU COURS D'ALLEMAND

L'enseignement obligatoire des langues étrangères en 5^e année des écoles primaires de Wallonie a démarré, on s'en souvient, le 1^{er} septembre 1998 (voir *Wallonie-France*, n° 22 de décembre 1998/janvier 1999 et n° 23 de février/mars 1999). Et, comme le prescrit le décret du 13 juillet 1998 de la Communauté française, les élèves ont poursuivi, dès le 1^{er} septembre 1999 lors de leur entrée en 6^e année, l'étude de la langue choisie en 5^e année (anglais, néerlandais ou allemand).

Un pas important a ainsi été franchi - tardivement, il est vrai - en matière d'ouverture de l'école primaire wallonne sur le monde. Reste à voir vers quel monde - linguistiquement parlant - les parents entendent orienter leurs enfants, à condition qu'ils en aient la possibilité légale...

Notre mode de vie - mondialisation oblige - ne fixe plus guère de limites à nos déplacements réels ou virtuels. Constatation du voyageur et de l'internaute : l'anglais s'impose à nous dès que nous mettons le pied hors du domaine francophone ou que nous appuyons sur les touches de n'importe quel appareil de communication électronique. C'est cette réalité de plus en plus incontournable, bien perçue par nos concitoyens wallons, qui a conduit la grande majorité d'entre eux à inscrire leur enfant, pleinement d'accord sur ce point avec ses parents, au cours d'anglais en 1998-1999 et en 1999-2000.

Le néerlandais, quant à lui, ne pouvant avancer d'atouts aussi convaincants que ceux présentés sans effort par l'anglais, ne retient plus maintenant l'intérêt que des parents encore attachés peu ou prou à l'Etat belge. Etat (belge ?) qui ne sera pas le leur, mais celui de leurs enfants... Etat belge qui, chaque semaine, connaît son lot de parties de bras de fer entre Communautés, de déséquilibres frustrants, de scissions irrémédiables, le tout sur fond de dysfonctionnement découlant précisément d'incessants "tiraillements" (euphémisme !) que nient encore quelques bataillons d'autruches.

Un exemple récent ? Comment expliquer autrement que par l'opposition de la Flandre, l'apathie du gouvernement fédéral - l'actuel comme le précédent - à verser à la Communauté française

les 2,45 milliards qui lui reviennent en vertu de la loi de financement des Communautés et des Régions votée en 1989 ? Cet ajustement de la dotation fédérale, dû à partir de 1999, n'est-il pas, pourtant, bien nécessaire, ne fût-ce que pour subventionner les cours de langues dans l'enseignement primaire ?

Complétons ce bref tour d'horizon de deux années de cours de langues dans l'enseignement primaire en évoquant la situation du cours d'allemand. Deux questions permettront de mesurer le sort qui lui est fait.

Question 1 : le cours d'allemand peut-il être organisé en 5^e et 6^e année primaire ?

Réponse : oui. Le décret du 13 juillet 1998 autorise la création des cours d'anglais, de néerlandais et d'allemand (article 7).

Question 2 : ces trois langues sont-elles mises sur le même pied ?

Réponse : en théorie, oui. En pratique, pas du tout. Etant donné que le décret n'autorise l'enseignement que de deux langues différentes par école -et jamais trois (article 7)- il est inévitable que l'allemand soit quasi partout le cours sacrifié. N'oublions pas que l'anglais occupe la place prépondérante que l'on sait et que le néerlandais, langue officielle dans la Communauté flamande, apparaît encore, même dans une Belgique qui se disloque, comme le second choix utile.

Ainsi étranglé par le décret précité, l'allemand paraît voué si pas à l'effacement total, du moins à la disparition de l'éventail des cours subventionnés. Sa relégation en "division provinciale" pour des raisons à la fois budgétaires et politiques le condamne, pour sa survie, à d'hypothétiques repêchages qui ne peuvent reposer que sur des initiatives particulières.

Ne tournons pas autour du pot : l'Etat belge, relayé par la Communauté française, a abandonné le cours d'allemand. Et ce ne sont pas les discours pseudo-engagés des mandataires fédéraux, communautaires et régionaux ni leur voyante présence à Eupen lors de la récente fête de la Communauté germanophone (le 15 novembre dernier) qui accréditeront la sincérité de leur soutien.

Quant à leur très médiatique apparition à cette occasion sur les écrans de la toute jeune télévision germanophone *Ka 3*... Il est plus aisé de parader à l'extérieur que de s'engager à l'intérieur.

Quoi qu'il en soit, le cours d'allemand n'en est pas moins réclamé par un nombre non négligeable de parents wallons. Souvent, malheureusement, leurs enfants dispersés dans de multiples établissements n'atteignent pas la norme quantitative requise pour l'ouverture du cours dans leurs écoles respectives.

Comment, dans ces conditions, donner suite à la demande de ces parents motivés ? C'est à cette question que l'échevin de l'Instruction publique de la Ville de Liège, pour la 2e année consécutive, a réussi à donner une réponse satisfaisante.

Concrètement, un cours d'allemand de 2 heures par semaine (facultatif, mais en tout point semblable au cours obligatoire) a été organisé tous les mercredis après-midi de l'année scolaire 1998-1999 dans les locaux de l'athénée Saucy à l'intention des élèves demandeurs. Au nombre de 33, ces enfants provenant des 5^{es} et 6^{es} années des diverses écoles primaires de la Ville de Liège ont suivi le cours d'allemand, répartis en deux classes, jusqu'au 30 juin 1999. Leur persévérance a été sanctionnée par un certificat de fréquentation et récompensée par une superbe excursion d'une journée à Bonn et dans la vallée du Rhin qui leur a été offerte en mai dernier. Le succès de cette initiative de la Ville de Liège ne s'est pas démenti lors de cette année scolaire 1999-2000 : le nombre

des élèves intéressés est passé à 40, ce qui a nécessité l'ouverture d'une troisième classe.

Alors, n'y a-t-il pas lieu, déjà, d'être un peu étonné ? Mais le plus étonnant, cher lecteur, est pour la fin.

Vous avez sans doute noté toute l'importance de l'adjectif "obligatoire" qualifiant, à la première ligne de cet article, l'enseignement des langues étrangères en 5^e et 6^e année primaire. De ce caractère obligatoire, mais en même temps très restrictif à l'égard du cours d'allemand, il n'est pas abusif de tirer d'édifiantes conclusions.

Si, par la volonté du décret, chaque élève a été conduit, à la manière d'un entonnoir, à suivre soit l'anglais soit le néerlandais dans le cadre de sa grille horaire hebdomadaire, le petit Liégeois qui s'est inscrit, en plus, au cours d'allemand du mercredi après-midi :

- a exprimé par là son désir d'apprendre la langue la plus parlée en Europe et l'une des langues officielles de Belgique;
- a fait le choix d'un cours supplémentaire, démarche hautement volontariste tout à l'honneur d'un enfant de cet âge;
- a démontré, par la fréquentation régulière de ce cours, le bien-fondé de l'initiative de la Ville de Liège qui, par son attitude volontariste également, a répondu à son attente.

Pierre MELOT

Brèves...

Dans *Le Soir* (30.12/1.11/99), présentant le budget de la Communauté française, Robert Collignon explique que le milliard deux cent millions de francs (à prendre sur les 2,45 milliards "promis" par la Flandre) figurent bien dans les dépenses, mais ne pourront être utilisés "tant qu'on n'aura pas l'argent". Le ministre a ajouté ce petit commentaire : "Si nous n'avons pas notre dû, je ne vois pas beaucoup d'issues dans ce pays. Les Joyeuses Entrées ou les Diables rouges n'y changeront rien".

"Patatras, la Belgique..."

Le Matin publiait dans son édition du 26/11/99, quelques réflexions de Philippe Moureaux confiées à David Coppi. L'ancien vice-Premier ministre "juge durement l'attitude du Premier ministre" (Guy Verhofstadt) : "Mon premier sentiment se résume en une formule : Patatras, la Belgique est redevenue la Belgique !... On a cru pendant 4 ou 5 mois que les problèmes communautaires n'existaient plus, que le Premier ministre se situait délibérément au-dessus de la mêlée... Et on se réveille tout à coup avec une Belgique conforme à elle-même et avec un Guy Verhofstadt qui ne se pose pas en arbitre mais bien en Premier ministre flamand... On redescend sur terre, et tout spécialement ceux qui vivaient sur un nuage".

LA DOTATION ROYALE ET LA DÉMONSTRATION D'HERMAN DE CROO

Dans son édition du jeudi 4 novembre dernier, le journal *La Meuse*, (Luxembourg et Liège), se laissant piéger par une pseudo démonstration d'Herman De Croo, osait titrer en page 2GE : "*Une république coûterait bien plus cher que notre monarchie*". C'est un peu court, jeune homme" dirait Cyrano.

Automatiquement, dès qu'il s'agit de république, les Wallons pensent à la République française et non à une autre. La France est évidemment la grande tentation pour beaucoup, donc aussi le grand péril aux yeux des autres. Et voilà que la comparaison de l'ensemble des émoluments et listes civiles diverses en Belgique et en France ne permet vraiment pas au broussailleux Hermann de démontrer quoi que ce soit sinon... l'inverse de sa thèse. Dès lors, il a tout simplement ajouté le coût d'une élection présidentielle ! Pour être plus à l'aise, il ramène même la fréquence des élections à cinq ans. Ainsi, le tour est joué : il compare un poste héréditaire avec un *acte démocratique* (l'élection) et avec une *fonction démocratique* (la présidence). C'est un peu gros !

Par son silence, ses sourires, ses inaugurations, ses visites d'industries florissantes ou de régions sinistrées, la monarchie belge défend mieux sa cause que ne le fait l'onctueux Herman avec son entourloupette grossière. Car l'histoire le démontre: quand l'image royale est simplement lisse, pieuse et condescendante, elle passe fort bien dans les chaumières.

Or, un acte démocratique n'a pas de prix. Une élection coûte cher ? Essayez la dictature ! L'enseignement coûte cher ? Essayez l'ignorance ! La sécurité sociale coûte cher ? Essayez l'insécurité ! La justice coûte cher ? Essayez l'oppression, l'arbitraire et la criminalité ! Etc...

Herman De Croo se verrait probablement bien élu à vie. Et pourquoi pas, tant qu'on y est, le doter d'un mandat héréditaire ! Cela coûterait moins cher, assurément. Est-ce donc un élu d'un parti démocratique qui s'exprime de la sorte ?

On aurait compris qu'Herman défende l'idée suivant laquelle le système monarchique est pratiquement une nécessité intrinsèque dans le cadre belge. Mais ce qui le dérange sans doute, c'est que cette nécessité s'estompe dès lors que s'estompe la Belgique. Herman De Croo confond l'effet et la cause : ce n'est pas l'existence de la monarchie qui conditionne la survivance de la Belgique, c'est l'inverse. Dès lors, s'il veut défendre la monarchie, qu'il tente donc de dissuader ses chers compatriotes flamands de filer tout droit vers

l'indépendance prochaine de la Flandre. Hélas ! la cause est perdue et il entend l'ignorer.

On objectera que la plupart des fonctions royales, sinon toutes, pourraient d'ores et déjà être exercées par le président de la Chambre. Mais la question n'est même pas là, car le coût, par habitant, de la monarchie est, somme toute, extrêmement modeste : environ 0,10 franc belge par jour, soit, moins d'un cinquantième du prix d'une seule cigarette ! Dès lors, gardons les rois (bientôt deux), gardons les reines (bientôt quatre) et gardons les princes et les enfants illégitimes de nos rois. Certains de nos compatriotes aiment ce genre de rêve. Laissons-le leur jusqu'à un prochain réveil.

Car les Flamands, c'est clair, ne veulent plus de nous. Admettons l'évidence. Démocratiquement, laissons-les dès lors *user du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes*. Déjà, pour presque tous les domaines, nous faisons Chambre à part. L'Histoire progresse par sauts. Le divorce est pour le prochain saut. Mais de grâce, avant de passer chez le notaire, organisons, prévoyons notre propre avenir, un avenir moderne où tout pouvoir est démocratique, quel qu'en soit le coût. N'en déplaise à Herman De Croo. Et, du même coup, qu'on cesse de laisser croire que l'Etat wallon est viable.

Adrien LAURANT





LA BELGIQUE. POLITIQUE DES LANGUES ET CONSTRUCTION DE L'ETAT DE 1780 A NOS JOURS, par Astrid von BUSEKIST (1)

Dans cet ouvrage - version aménagée de sa thèse de doctorat en sciences politiques qui "comporte un appareil critique de plus de 200 pages et une bibliographie de plus de 1000 entrées" - l'auteur ambitionne de faire comprendre la complexité de l'évolution de l'Etat belge à travers un parcours historique de longue durée. A ses yeux, en effet, il est impossible de comprendre la Belgique d'aujourd'hui, son mode de fédéralisation, sans remonter au moins au siècle dernier qui voit la naissance des premières revendications allant dans le sens de la "séparation administrative".

Pour A. von Busekist, les raisons de cette revendication de scinder l'Etat tiennent à "une incompatibilité linguistique" patiemment et sciemment construite. Par les flamingants d'abord qui se dressent contre l'hégémonie du français, par les wallingants ensuite qui établissent des schémas mimétiques de conquête de l'électorat belge francophone. En effet, le tournant décisif des relations "franco-flamandes" est l'octroi du suffrage universel en 1893 (2). Les guerres ne feront que consacrer la régionalisation de l'usage des langues, régionalisation que les années "soixante" confirmeront et que les révisions successives de la Constitution depuis 1970 consacreront comme irréversible.

En remontant jusqu'au XVIII^e siècle, l'auteur présente, non seulement un tableau cohérent des réalités et des enjeux linguistiques dans "l'espace belge", mais montre également que la principale explication des affrontements nationalistes flamands et wallons est bien liée à l'image et à l'usage de la langue.

Des index (biographique et thématique), une abondante bibliographie et une table des matières clôturent cette docte et imposante étude. A déplorer néanmoins cette tendance - fâcheuse - de plus en plus répandue chez les éditeurs de placer les notes de bas de page à la fin du volume. Cette pratique rend la lecture de l'ouvrage particulièrement ardue et est des plus désagréables.

Une dernière remarque : *Doornik* ne se traduit pas en français par *Dornai* mais bien par Tournai (p291).

Daniel JOZIC

- (1) Ed. Duculot, Paris-Bruxelles, 1998, XXIII - 450 p., in-8°. L'auteur est maître de conférences à l'Institut d'études politiques de l'Université de Lille.
- (2) Suffrage universel alors tempéré par le vote plural. Certains électeurs privilégiés (propriétaires, détenteurs d'un diplôme universitaire, chefs de famille) disposent de 2 et parfois 3 voix.

LA WALLONIE ET LES REGIONS FRANCAISES

Approche comparée des identités régionales - Enquête 1998.

L'Institut Jules Destrée (1) vient de publier une plaquette de 56 pages, préfacée par son directeur, M. Philippe Destatte. L'étude est d'un grand intérêt puisqu'elle compare 18 régions françaises à la Wallonie. Elle a été menée en France par l'Observatoire du Politique (OiP, dirigé par Elisabeth Dupoirier) et prolongée en Wallonie par le Point d'appui interuniversitaire sur l'opinion publique et la politique (Piop) (2).

Les 22 régions françaises, créées en 1982, ont été délimitées parfois arbitrairement et, en dépit du choix de noms anciens, ne rappellent pas souvent les provinces d'avant 1789. Pourtant, ces "formes vides" ont pris racine puisqu'elles ont été rapidement adoptées par beaucoup de citoyens. L'enquête comparative, conduite en Wallonie par le professeur André-Paul Frogniez (UCL), a notamment cherché à cerner la question de l'identité régionale. Et surprise ! "Si la Corse et la Bretagne sont des régions qui ont une identité très forte, la Wallonie est la région dont l'identité régionale est la plus contestée". En revanche, il faut remarquer que "l'identité nationale (belge) est aussi très faible en Wallonie par rapport au niveau de l'identité nationale (française) en France".

Il est évidemment impossible de faire une synthèse des réponses souvent résumées sous forme de "camemberts". Les enquêteurs se sont efforcés de dégager au mieux la perception de la région, notamment : le sentiment d'appartenance, son degré de richesse, le fonctionnement de la démocratie, etc. Remarquons qu'à la question posée pour déterminer le degré d'optimisme - et donc de pessimisme ! - quant à l'avenir de leur région, 70 % des Français sont "tout à fait (ou) plutôt optimistes" contre seulement 42 % des Wallons. En corollaire : seulement 25 % de ces derniers jugent la Wallonie "plutôt riche" tandis que 58 % des Français sont d'accord pour qualifier ainsi leur région. En bref, une Wallonie plutôt mal perçue par ses habitants. Il reste donc beaucoup de travail pour ses responsables politiques !

Jacques LIENARD

- (1) Tél. +32.81.22.10.42 - Télécopieur : +32.81.22.64.11.
- (2) L'enquête a été réalisée en septembre 1998 en France (12.650 personnes interrogées, soit environ 700 par région) et en novembre en Wallonie (573 personnes).

LES BELGES, par Didier PAVY (1)

"La Belgique est le pays le plus schmurz du monde", cite, en exergue de son livre, D. Pavy, correspondant à Bruxelles de l'hebdomadaire français *Le Nouvel Observateur*. D'emblée, le ton est donné : cet essai ne nous entretiendra pas de la réalité "belge", mais d'un pays et d'une population idéaux, tels quels extraits de la mythologie belge - "bruxello-belgicaine" serait plus juste -, si chère à Anne Morelli et autres intellectuels wallophobes de la Capitale (2).

"Idéal", le mot est lancé. Explicite-le. En dépit de son titre et de ses prétentions d'analyse nuancée, l'ouvrage de D. Pavy ne discute jamais des "Belges", mais "du" Belge, le Belge idéal, brusselair mixte d'un Karel Van Miert (3) et d'un Jaco Van Dormael, *homo belgicus* que l'auteur décrit comme poète et pragmatique à la fois, les pieds sur terre et le tête dans les nuages.

Beau portrait, certes - du moins apparemment... Mais, première réserve, ce Belge-là ne paraît se rencontrer que dans les légendaires comté de Flandre et duché de Brabant; Anvers, Gand, Bruges et bien sûr et surtout Bruxelles sont sans conteste des villes d'anciennes traditions, elles ne sont pas pour autant les seules du royaume de Belgique. Excepté dans le dernier chapitre - et l'exception ne confirme-t-elle pas la règle? -, la Wallonie et ses Wallons n'y ont cependant pas, ou rarement, leur place (4) - et ne l'ont nulle part ailleurs, soit dit en passant aux quelques "rattachistes" qui liraient ce compte rendu...

Deuxième, ixième et énième réserves en vrac, et sans souci d'exhaustivité : le livre foisonne d'erreurs, d'approximations, de contradictions et de confusions (5); son propos, qu'il soit dénué de pertinence ou d'une affligeante banalité, est décousu, se décomposant en un fourre-tout de digressions inconsistantes et de déroutantes transitions; bref, "vite écrit, bien écrit" - en fait (très) mal écrit pour celui qui ne goûterait pas à ce genre de *fast literature*. *Les Belges* se lit tout aussi vite (ou ne se lit pas, c'est selon), en un long bâillement d'ennui...

L'ouvrage de D. Pavy devrait cependant inspirer au militant de la cause wallonne une réflexion : si le journaliste

français n'a pas vu la Wallonie, ou si peu, n'est-ce pas qu'elle est invisible ? S'il n'a pas entendu les Wallons, n'est-ce pas qu'ils sont inaudibles ? Pourquoi Charles Picqué, Joëlle Milquet et Isabelle Durant, tous trois Bruxellois belgicains, sont-ils les seuls hommes et femmes politiques francophones sur lesquels le journaliste français s'attarde ? Pourquoi, c'est-à-dire à qui, au fond, la faute ?

Boris COUNE

- (1) Paris, éd. Grasset & Fasquelle, 1999, 311 p.
- (2) Ainsi Didier Pavy répète-t-il du si gris - mais désormais élevé au rang de mythe - "compromis à la belge" qu'il est "devenu un label de qualité sur la scène internationale" (o.c., p.40). Et ce "glissement" réel/idéal, autrement dit "Belgique/Flandre-Brabant" voire "Belgique-/Bruxelles", s'opère constamment, nonobstant les propres mises en garde de l'auteur !
- (3) En les pages inquiétantes où le correspondant du *Nouvel Observateur* tire, enthousiaste, un portrait aux relents eichmanniens de l'ancien commissaire européen, D. Pavy se pose en ardent défenseur de l'idéologie du réalisme (ou cynisme) gestionnaire et en propagandiste de l'idéal du fonctionnaire consciencieux, pragmatique et efficace, appliquant sans état d'âme ni se poser de questions ce que "on", jamais le peuple donc, lui commande d'appliquer... (cf o.c. p. 77-83).
- (4) Pavy ne s'intéresse, en effet, que peu et tardivement au sort de la Wallonie et des Wallons, notamment en ce qui concerne les relations wallo-bruxelloises (cf o.c., p. 271-279, ainsi que, p. 259-260, la citation d'un éclairant extrait d'une conférence de Charles Picqué).
- (5) A titre d'exemples, signalons à M. Pavy que le FDF n'est pas "un adversaire de la fédéralisation de la Belgique" (o.c., note n°1 de la p.130), que, quoi qu'il la nuance ou plutôt l'obscurcisse, l'équation "Francophone = Wallon" n'est pas une "égalité ethnologique", qu'écrire "francophone" avec "F" majuscule est un injustifiable abus de langage, que l'affirmation selon laquelle Jean-Marc Connerotte est "parvenu (...) à faire la lumière sur (...) l'assassinat d'André Cools" (o.c., p. 25) ne relève pas présentement, que je sache, de la vérité judiciaire, et qu'enfin, une enquête scientifique sur les différences entre enfants belges et français ne se résume pas à les "constater au contact de ceux de (ses) amis bruxellois" (o.c., p. 165).

A méditer

"Il y avait, en Wallonie, depuis bientôt 40 ans, des indices qui prédisaient qu'elle souffrirait un jour dans une Belgique où le Flamand serait le maître (...) Des Wallons lucides, courageux, tenaces, issus de tous les points de l'horizon politique et de toutes les couches sociales, ont fait entendre leurs avertissements. Que tous reçoivent l'hommage qu'un peuple doit à ces éternelles avant-gardes. Mais le problème, tout en se nourrissant de nouvelles sèves, tout en mûrissant, attendait son heure, c'est-à-dire celle que le cours même des événements lui dicterait. Cette heure est venue."

André RENARD
31 mars 1950

(Réf : André Renard écrivait, éd. Impredi, Huy, 1962, p. 218).



*Voici une lettre bien encourageante que nous adresse
M. Philippe HUBERT, de Vedrin :*

Je prends aujourd'hui la liberté de vous écrire, enthousiasmé par les nouvelles rapportées par *Le Matin*.

Indépendantiste wallon francophile, que n'ai-je regretté la division de ceux que la Wallonie devait pourtant unir et la neutralisation consécutive de nos forces respectives cependant importantes.

En 1997, dans un billet d'humeur sans doute empreint de naïveté estudiantine, publié dans *Toudi*, je m'insurgeais contre une volonté généralisée et multiforme de nier jusqu'à l'existence de la Wallonie. Dénonçant tant les oppositions internes stériles que la récupération perverse de nos engagements par certains de nos adversaires, j'affirmais : *J'estime le rattachiste qui ne place pas France et Wallonie en concurrence, mais voit en la première le cadre d'épanouissement naturel de la seconde. De même, je ne conçois guère un militantisme wallon qui ne soit teinté de francophilie.*

Vous comprendrez dès lors l'ampleur de ma satisfaction devant le ralliement de la mouvance indépendantiste à votre plate-forme et, de ce fait, la coordination de l'ensemble du Mouvement wallon.

Au chevet d'un Etat moribond, le consensus officiel a atteint un nouveau paroxysme. Dans un soubresaut pathétique, la propagande belge tourne à plein, cherchant à prolonger par mille artifices on ne sait quelle illusion. Ce conte de fée ne nous gênerait guère si le climat lénifiant qu'il entretient n'induisait le démantèlement spontané des remparts wallons face à un Etat flamand qui, fidèle à son projet, n'a en rien désarmé. Pour tirer l'esprit du cachot et assumer notre avenir, l'alliance de toutes les forces wallonnes était indispensable et j'ajouterais naturel.

Vous êtes en ce sens porteur de grands espoirs, c'est pourquoi je me permets de m'enquérir de plus d'informations sur le programme commun et les actions concrètes qui en découleront.

Galvanisé par cette heureuse avancée, je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments wallons les meilleurs.

L'ANNEE WALLONNE (1)

La Wallonie en 19 portraits, c'est sans doute ainsi que l'on peut le mieux définir l'ouvrage collectif dont Michel Coppé a assuré la coordination.

Une facette économique réconfortante d'abord. Une Wallonie dotée d'industries de pointe : c'est la société Amos, à Liège, qui équipe l'observatoire austral européen (Chili) de deux télescopes *high technology*; c'est aussi la société Techspace Aero distinguée pour sa production de biens industriels et d'équipements largement exportés. Enfin, la société EVS spécialisée dans les techniques de pointe de la télévision, techniques qui s'exportent dans plus de 40 pays.

Autre facette, celle de la culture avec le festival du film francophone de Namur, des chansons wallonnes, la commémoration de l'artiste namurois Félicien Rops, décédé près de Paris en 1898; le 2^e concours international

Adolphe Sax à Dinant, sans oublier le large succès que rencontre l'aquarium de l'Université de Liège.

A remarquer : quatre pages consacrées au 4^e Congrès de "La Wallonie au futur" en octobre 1998, organisé par l'Institut Jules Destrée et qui réunissait de nombreuses personnalités politiques, économiques et sociales wallonnes. "Notre travail n'est pas fini", a dit Philippe Destatte, il faut encore sortir des sentiers battus et a ajouté Robert Collignon, "transcender les frontières des compétences imposées par des règles institutionnelles étriquées".

Aux politiques wallons de les supprimer!

Jacques LIENARD

(1) Ed. Vivons Région, Liège, tél. 04/341 56 63. Renseignement : Secrétariat SDER, tél. 32-81 33 25 44 - Fax : 32-81 33 21 10.

FRANCE-WALLONIE, UN AVENIR COMMUN?

L'association France-Wallonie-Bruxelles organisait le 8 décembre 1999 à Paris une conférence-débat sur le thème *France-Wallonie, un avenir commun?*, sous la présidence de l'Ambassadeur de France Bernard Dorin. Cette manifestation, tenue en un lieu hautement symbolique, l'Assemblée nationale, avait pour objectif, entre autres, d'informer les décideurs français de l'évolution récente de l'Etat belge et des problèmes rencontrés au sein de celui-ci par les francophones wallons ou bruxellois. La grande et belle salle mise à la disposition de l'association était comble et l'ambiance créée par le Président très conviviale.

Bernard Dorin présente les conférenciers : Marc Wilmet, professeur de linguistique à l'Université libre de Bruxelles, membre de l'Académie royale de Langue et de Littérature françaises, Yves de Wasseige, sénateur honoraire, ingénieur et économiste, Jean Defraigne, ministre d'Etat, président honoraire de la Chambre des Représentants, spécialistes des trois questions retenues pour cette conférence-débat, à savoir les aspects culturels, économiques et politiques du dossier belge.

Le professeur Wilmet insiste tout d'abord sur le fait que, jamais, la langue française n'a été importée ni imposée en Belgique romane. Dès les XII^e ou XIII^e siècles s'installe en Wallonie et en Picardie un bilinguisme effectif. Alors que le «wallon commun» n'existe pas, le «francien» apparaît comme langue supra-régionale très commode, notamment pour les clercs. Plus tard, à l'époque des Lumières, le français devient une langue universelle, celle des philosophes, celle des nouveautés. Il n'est pas étonnant d'entendre Dumouriez, à la Révolution française, ressentir la présence d'une «seconde nation française» à Liège.

Aujourd'hui, si l'on cherche des traits particuliers au français parlé en Belgique, au-delà de quelques divergences occasionnelles, on ne compte que 15 mots qui sont des belgicismes réels, totalement incompris par tous les Français. Cette constatation ajoutée à la qualité reconnue de nos grammairiens n'a pas de quoi nourrir un quelconque sentiment de supériorité chez nos voisins.

Il convient de noter ici un paradoxe: c'est au moment où l'Etat belge s'effondre que l'on observe une tentative d'y faire renaître un français de Belgique. Ainsi, il semble significatif que l'on s'efforce de remplacer l'expression «littérature française de Belgique» par les mots «littérature belge de langue française». Cela rappelle la construction historique de Pirenne, où la Belgique apparaissait comme la finalité obligée pour toutes les populations de ce territoire, où une forte animosité à l'égard de la France visait à empêcher à tout prix les Wallons de suivre leur inclination naturelle. Nos manuels d'Histoire ne mentionnent-ils pas toujours la «période espagnole», le «régime autrichien» et... «l'occupation française»?

En introduction au volet économique de cette réunion, Yves de Wasseige lit un extrait du *Supplément économique du Monde* daté du 7 décembre. Si le journaliste prête parfois une oreille bienveillante à la Flandre, qui s'approprie Bruxelles au travers de certains chiffres, le bilan wallon se dessine dans le bon sens.

Pour saisir l'évolution de l'économie wallonne, il importe de rappeler quelques pages d'Histoire. D'une part, la Révolution industrielle débute sur le Continent en Wallonie, où l'on dispose d'un excellent savoir-faire dans les principales industries. Cela provoque tout d'abord la migration de ruraux wallons puis de Flamands, plus tard l'immigration de nombreux étrangers. D'autre part, le développement de ces industries est dû à la bourgeoisie francophone, qu'elle soit wallonne, bruxelloise ou flamande. En outre, ce sont les banques qui constituent les fondements du capitalisme belge. Tout cela explique que les antagonismes sociaux reposent surtout en Flandre sur des questions linguistiques, en Wallonie sur des revendications syndicales. Dès 1950, l'«Etat providence» établit un pacte social pour la redistribution des richesses.

Mais la crise des années 1970-1980 modifie les objectifs du capitalisme, qui ne résident plus dans la croissance, mais dans une compétitivité sans cesse accrue par la réduction des coûts. C'est la fin du pacte social. Or la Wallonie, région de vieilles industries, souffre particulièrement de la crise et connaît un déclin prononcé. Cela se traduit par un chômage très important.

Toutefois, cette situation évolue. L'émergence de la mondialisation entraîne l'intégration de nombreuses industries wallonnes dans des groupes internationaux. Ainsi, la Société Générale, fleuron économique de la Belgique dès avant sa naissance, appartient maintenant à un groupe français. C'est le cas de 37 % d'entreprises localisées en Wallonie, pour 24 % relevant encore de sociétés belges, 22 % de groupes néerlandais, 4 % de sociétés américaines ou allemandes. Prises de participation et partenariat lient de plus en plus les industries wallonnes à l'évolution des entreprises françaises. En ce qui concerne les exportations, essentielles pour la Wallonie, on peut établir le même constat de liens fort étroits: 32 % de celles-ci sont destinées à la France, 17 % à l'Allemagne, 10 % aux Pays-Bas, 8 % à la Grande-Bretagne. On observe aujourd'hui en Wallonie une lente reprise, avec un nouveau réseau de PME très dynamique et des entreprises très pointues. Mais les secteurs traditionnels ne sont pas dépassés. Ainsi la sidérurgie, - aux mains d'Usinor, - vaut-elle par la qualité croissante de ses produits et par ses efforts constants pour améliorer les processus de production. L'orateur signale enfin que le monde rural apparaît aussi en pleine mutation: entre autres, il s'ouvre au tourisme, mais il s'agit là d'un développement endogène.

>>>

Le Ministre d'Etat Jean Defraigne fait part tout d'abord de sa conviction que la Belgique meurt à petit feu, et ce pour des raisons qui ne sont pas strictement politiques. En effet, les oppositions se révèlent plus fondamentales: il s'agit d'une conception tout à fait différente de la société, qui se traduit souvent de la part des Flamands par un traitement méprisant des Wallons.

Pour mieux comprendre les enjeux actuels, il s'avère indispensable de définir le paysage institutionnel belge, très complexe. Le Ministre Defraigne explique de manière claire et succincte ce système constitué de trois régions économiques et de trois communautés culturelles, fusionnées en ce qui concerne la Flandre, construction en déséquilibre permanent et fort difficile à gérer. Il insiste sur la particularité du fédéralisme belge, qui apparaît comme un fédéralisme de dissociation, où les compétences résiduelles n'appartiennent pas à l'Etat fédéral. Ce dernier voit sans cesse fondre ses pouvoirs et s'amenuiser son efficacité.

Les conceptions différentes de la société sont encore apparues récemment à propos de trois questions. La première concerne les collaborateurs condamnés au lendemain de la seconde guerre mondiale. La Flandre, qui abrite la majorité d'entre eux, exige depuis longtemps une amnistie à leur endroit. Comme il s'agit là d'une compétence fédérale et puisque les Wallons n'acceptent pas d'en discuter, la Flandre décide unilatéralement de légiférer en leur faveur. Le deuxième point se rapporte au financement de l'enseignement. Devenue communautaire en 1988, cette compétence a fait alors l'objet d'une loi de financement fondée sur le nombre d'élèves, très défavorable aux francophones, d'où de nombreuses difficultés et grèves au Sud du pays. Aujourd'hui, puisque l'évolution démographique s'avère

défavorable à la Flandre, celle-ci veut changer les règles du jeu, en les basant sur le nombre d'enfants. Le troisième concerne les francophones de la périphérie bruxelloise. Lors de la fixation de la frontière linguistique dans les années 1960, quelques communes proches de la capitale et comportant une minorité de francophones ont été confiées à la Région flamande, à condition que ceux-ci bénéficient de facilités linguistiques dans leurs rapports avec les administrations. Les francophones ont voulu conforter ces facilités par la Constitution en 1988, mais les Flamands les remettent en cause aujourd'hui. Le manque de loyauté de ces derniers fait s'élargir de plus en plus le fossé entre les deux communautés du pays.

Mais les revendications des néerlandophones restent importantes: la parité dans l'administration à Bruxelles, alors qu'ils n'y représentent guère plus de 12 % de la population, la scission «à la carte» des pans de la sécurité sociale qui sont favorables à la Flandre..., les autres restant à charge de l'Etat fédéral. Tout doit être orienté vers le seul intérêt flamand, et ces exigences sont relayées par de puissants média et de très actives associations culturelles, qui programment l'indépendance de la Flandre pour 2002, sept centième anniversaire de la victoire des communes flamandes sur Philippe le Bel, roi de France.

M. Defraigne conclut son exposé en disant sa conviction que la Wallonie deviendra la 23^e région de France..

Marc SUTTOR
Maître de Conférences
Université d'Artois (Arras)



EPINGLE DANS LA PRESSE

Désirs ou... réalités ?

Dans *Le Quinzième Jour* de novembre 1999 (1), le professeur Francis Balace se réjouit parce que "le climat de sympathie qui entoure le prochain mariage princier vient quelque peu contrecarrer leur détermination (c'est-à-dire la volonté d'indépendance d'une partie des Flamands) puisqu'on pourrait (ndlr : notons l'emploi prudent du conditionnel) assister à la renaissance d'un certain sentiment unitariste, d'une nouvelle ferveur belge".

Ainsi, la Belgique serait sauvée par un petit événement mondain! En fait, ce genre de cérémonie soulève

toujours plus de curiosité que de sympathie. Quant à la ferveur, on est vraiment loin du compte (fine allusion aux 10 millions de FB accordés au prince pour une "première installation"). Bah ! laissons rêver M. Balace, commentateur très respectueux de Joyeuses Entrées (2) et demain peut-être baron.

Et pendant ce temps-là...

....le fossé se creuse encore entre la Flandre et la Wallonie. C'est aussi *Le Quinzième Jour* qui, sous la plume de Patricia Janssens, rappelle qu' "au nord du pays, il est vrai, les politiques ont misé largement sur la recherche fondamentale, comprenant qu'elle est la source de tout progrès (...) dès lors, Communauté et Région flamandes unies, l'effort s'est concentré sur l'essentiel à sauvegarder : la longueur d'avance (ndlr : sur la Wallonie) en recherche fondamentale".

Suggestion à Monsieur Balace : pourquoi ne pas employer une petite partie de votre mâle et belge énergie à dénoncer ce scandale, c'est-à-dire la faiblesse des moyens financiers, due à une mauvaise compréhension des (ir)responsables bruxello-wallons ? Ce serait là, Messire, un combat d'une autre noblesse que la défense d'un Ancien Régime "à la belge" et autrement "proufitable" à nos enfants.

(1) Périodique mensuel de l'Université de Liège

(2) Ajoutons que, le talentueux dessinateur Kroll a croqué le personnage en preux chevalier volant au secours de la royauté.

2000 personnes représentant quelque 60 organisations flamandes...

regroupées dans le *Overlegcentrum van de Vlaamse Verenigingen* (centre de réflexion des associations flamandes), étaient présentes le dimanche 14 novembre au palais du Heysel pour débattre sur le thème : "Flandre, Etat d'Europe". Leur conclusion : La Flandre doit avancer à grands pas vers son indépendance !

Parmi la foule, on reconnaissait plusieurs parlementaires du CVP, de la *Volksunie* et du *Vlaams Blok*. En outre, on notait la présence de trois "Excellences" : Bert Anciaux (VU), ministre de la Culture flamande, Jaak Gabriëls (VLD) ministre fédéral de l'Agriculture ainsi que Johan Sauwens, chargé des Affaires intérieures dans le gouvernement flamand. Tous les trois sont membres du comité de patronage de l'*Overlegcentrum*. Mathias Storme, professeur de Droit civil à l'Université de Gand et président de ce même comité, n'a pas hésité à réaffirmer l'appel déjà lancé au dernier pèlerinage de l'Yser : "Amis wallons, séparons nous" (*Walse vrienden, laat ons scheiden*). Le lendemain, Herman De Croo (VLD), président de la Chambre, bien embêté, conseillait la prudence aux ministres susnommés.

Le même avait confié à la presse, le 4 novembre, que la monarchie coûterait (ndlr encore un conditionnel) moins cher qu'une république aux bons peuples de la Belgique-België parce que, dit-il, chaque élection présidentielle, en France, fait dépenser beaucoup d'argent : un milliard de FB (sans préciser que la France est beaucoup plus grande et six fois plus peuplée). De plus, le président doit disposer d'un palais (et le roi, d'un petit deux-pièces, sans doute !); le président doit être aidé par un cabinet d'une centaine de personnes (mais le roi des Belges n'a-t-il pas son propre cabinet composé d'une cinquantaine de spécialistes : économistes, juristes, etc...); un président a des gardes du corps (mais bien sûr, les membres de la famille royale ne jouissent d'aucune protection !). Enfin, chaque président jouit d'une retraite confortable. Gaspillage éhonté aux yeux du brave Herman qui ignore sans doute que la reine Fabiola touche chaque année 49 millions et la princesse Liliane de Rethy, veuve de Léopold III, 15,4 millions, sans compter plusieurs autres tout aussi richement dotés.

Après avoir énuméré ces sordides comparaisons, Herman De Croo avoue, *in fine*, pourquoi les Saxe-Cobourg-Gotha doivent rester dans leur palais bruxellois : parce

que "la monarchie constitutionnelle est le régime le plus adéquat pour la Belgique". *Pourvu que cela durre*, disait Madame Mère !

Monarchie, mariage princier et patati et patata...

Détonnant dans le concert de platitudes et de servilités débitées sans relâche par les médias francophones "belches" -à noter que la presse flamande est beaucoup moins rampante-, *Le Matin* nous rappelle opportunément le 4 novembre, "qu'il y a toujours eu des républicains en Wallonie". Théo Fauconnier jr a interviewé deux d'entre eux : René Swennen, avocat, écrivain (ndlr : et président du RF), souligne "le pouvoir d'influence (du roi des Belges) qui tient notamment au rôle que joue la cour dans la formation du gouvernement. Mais à (son) avis, cela va bien au-delà : cette influence peut se faire sentir dans certaines décisions d'ordre économique, politique ou autre (...). C'est un pouvoir secret, occulte par définition même". De fait, le respect de l'irresponsabilité royale -on ne peut découvrir la couronne !- le confirme bien, rendant ainsi "le débat démocratique moins perméable et moins ouvert".

Yves de Wasseige sait aussi que l'activité publique du roi ne peut se faire sans l'aval d'un ministre, mais, constate-t-il, "le roi a évidemment un pouvoir politique (par les échanges avec les ministres fédéraux). Or, ils se font dans la discrétion la plus absolue et cela ne colle pas avec un système démocratique (...). Plus grave encore : les partis s'autocensurent en tenant compte de son avis".

Et "le poids de la religion au travers du roi ?", a demandé Th. Fauconnier jr. "Il est certain que la famille royale, comme l'aristocratie en général, est traditionaliste et conservatrice de droite". Constatant que le roi n'intervient plus du tout au niveau des Régions et des Communautés, Y. de Wasseige conclut "qu'en Région wallonne, nous sommes en république". C'est toujours ça de pris !

A remarquer encore en cette même page 3, sous la signature de l'avocat Jean-Marie Dermagne un article intitulé : *Affaire Delphine : c'est la monarchie qui est "illégitime"*.

Après avoir dénoncé la médiatisation de la vie de la famille royale -médiatisation d'ailleurs soigneusement programmée par la dite famille-, Me Dermagne montre que l'on "touche là au paradoxe et à l'absurdité du système monarchique qui, parce qu'il est une véritable insulte à la démocratie (n'en déplaise à certains théoriciens du droit constitutionnel), ne survit que grâce à la démagogie : pour se perpétuer, il ne peut ni heurter, ni déranger, ni déplaire, ce qui le contraint notamment à des exercices de haute voltige prénuptiale, comme trouver une future reine qui soit à la fois wallonne et flamande, paysanne et citadine, originaire d'un milieu aristo et bourgeois affairiste, tout en ayant fréquenté, dans les mouvements de jeunesse, les "petites gens".

>>>

"Car, conclut l'auteur, si ce qui est légitime est ce qui est 'conforme à l'équité, à la justice, au droit naturel' (Robert), ce n'est pas la fille londonienne du roi qui est illégitime, mais la monarchie elle-même, très coûteux rejeton bâtard d'une union morgana-tique entre la féodalité et l'imagerie d'Epinal".

Il y a enquêtes... et sondages

Autant l'enquête sur l'identité régionale (voir p.14) est sérieuse, autant le sondage du *Soir* (27-28/11/99), à propos de la popularité de la monarchie, "surfe" allègrement sur l'émotionnel. En effet, profiter du bourrage de crâne entourant le mariage princier pour demander à un échantillon de 2.047 Belges s'ils préfèrent la monarchie à la république n'aurait eu de sens que s'ils avaient pu faire l'expérience des deux régimes, ce qui n'est pas précisément le cas. Pourtant, à cette première question, 64 % des sondés n'ont pas hésité à avouer leur goût monarchique. Comprenez qui pourra !

Autre question en apparence anodine : "Pensez-vous que le prince Philippe sera un bon roi ?" Incroyable, un sondé sur deux connaît l'avenir et répond que oui. Seuls 4 % répondent en bonne logique qu'ils n'en peuvent rien

savoir. C'est évidemment le conservatisme inhérent à toute société ainsi que l'absence d'une vraie pensée politique (d'ailleurs soigneusement bannie par les grands partis) qui expliquent une telle médiocrité dans les réponses.

Une conclusion s'impose pourtant : en dépit des pesanteurs, 1 Flamand sur 6 et 1 "Francophone" sur 8 préféreraient élire un président. Minorité, certes, mais minorité importante lorsqu'on sait qu'il n'y a jamais eu de publicité en faveur de la république.

A remarquer encore : plus on descend dans les catégories sociales peu instruites, plus on a de partisans du roi vu comme un redresseur de torts, une sorte de Zorro moderne, en quelque sorte. "Affolant", en conclut *Le Soir*. Il est évident que l'éducation politique, au sens large du terme, reste à faire.

Jacques LIENARD

- (1) Sondage (en 9 questions) réalisé fin octobre et début novembre 1999. On n'y a distingué que 2 groupes : "les Flamands et les ... Francophones" ! Combien de Wallons et de Bruxellois ? On ne sait.

RENOUVELLEMENT DES ABONNEMENTS POUR L'AN 2000

* * *

SIMPLE : 500 FB ou 100 FF

SOUTIEN : 800 FB ou 150 FF

ETUDIANT : 300 FB ou 70 FF

à verser au compte 240 - 0547991 - 42 de *Wallonie-France* à Esneux-Tilff
pour la Wallonie et Bruxelles,

ou au compte de *Wallonie-France* à la BRED à Paris :
212-18-1978 (code banque 10107 - code guichet 00118) pour la France .

Un conseil à nos amis français : préférez le virement au chèque afin que nous puissions vous identifier.

Wallonie-France

Direction : André SCHREURS, 8, rue Naimette, 4000 Liège - Tél. 04/ 224 13 79. **Rédaction** : Jacques LIÉNARD, 49 B, av. de Gerlache, 4000 Liège - Tél. 04/ 253 26 47. **Composition** : Monique WESMAEL - Télécopieur (Fax) : 04/ 252 09 07. **Trésorerie** : Jacques BONNIVERT, 14, av. des Aubépines, 4130 Tilff - Tél. 04/ 388 20 90. **Secrétariat et éditeur responsable** : Jacques CHARLIER, 34, r. de la Baume, 4470 St-Georges/Meuse - Tél. et fax : 04/ 275 36 20. GSM : 0477/29 63 24.

Contact pour Bruxelles :

André PATRIS, 16, avenue Père Agnello, 1150 Bruxelles

Contact pour la France :

Charles CONTE, 8, rue Altrincham, F 93150 Le Blanc-Mesnil.

Paul DURIEUX, Font-du-Luc, F 83390 Puget-Ville.